

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 60 (1987)

Heft: 10

Artikel: Le PAN (Programme d'Architecture Nouvelle)

Autor: Giacobino, Michel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128804>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PAN... (Programme d'Architecture Nouvelle)

Architecture

Pour que le dialogue ne devienne pas convention

Depuis quinze ans, à chacune de ses séances, le PAN lance un nouveau questionnement. Cette année, il pose la question du logement. Pour cet appel d'idées adressé aux jeunes architectes, les projets retenus bénéficient d'aides du Plan construction et en particulier ils peuvent déboucher sur des contacts privilégiés avec les maîtres d'ouvrage pour qui « construire un PAN » est souvent synonyme de remise en question et de qualité, sans oublier les aides à la réalisation apportées par le Plan construction. Nombre de bâtiments issus du PAN sont devenus des références qui marquent des tournants significatifs de la création architecturale. Les premières sessions du PAN se positionnaient en dissidence par rapport aux « modèles innovations » : habitat intermédiaire, immeubles terrasses, participation... On y cherchait à la fois la forme d'une ville à venir, et celle de modes d'habiter différents. Le programme du PAN 5 déplaçait la problématique : « PAN en villes moyennes », c'est-à-dire programme situé. Amorcé, le virage urbain s'affichait au PAN 7. Ainsi au PAN 9, était traité la question de la réhabilitation des grands ensembles, au PAN 12, des équipements de quartiers, et au PAN 13, les concurrents se devaient de concourir en banlieue.

Le PAN 14 n'a pas programmé de site spécifique, la préoccupation « urbaine » considérée comme déjà largement débattue, est sous des formes diverses mieux entendue. Déplaçant la question, ce PAN 14 allait volontairement à l'encontre de sa propre image, dira-t-on de sa propre imagerie... Les mécanismes de cette compétition sont connus : à la fois appel aux concepteurs et aux maîtres d'ouvrage, ils ont pour objet de provoquer une dynamique de rencontres capable de porter, de manière expérimentale, des propositions nouvelles, dérangement parfois, sur le terrain du

logement social. Le PAN, clef du « bâtir » pour les jeunes professionnels en mal de commande. Le PAN, mine d'idées neuves pour des maîtres d'ouvrage aux prises avec des questions sans cesse renouvelées : gestion difficile, rotation, dégradation. Comment traduire en espace la demande changeante des habitants?... Le PAN avait besoin d'un nouvel élan pour que le dialogue ne devint pas conventions.

Les résultats de cette dernière session manifestent bien que le PAN possède les ressources pour tenter un nouveau virage. Sur les 144 projets présentés, tous ont abordé le « logement » avec plus ou moins d'abstraction, de professionnalisme, d'attention, d'invention ou de talent. En lançant ce thème, le Plan construction s'attendait à un nécessaire renversement des pratiques. L'invention est née de l'intérieur : les gestes de l'habiter sont venus régénérer les modes de conception. Le regard porté en priorité sur le logement (mais sans exclure la forme du bâti et la réflexion sur la ville) a décelé des possibilités d'usages et d'espaces différentes. C'est en somme un « habitant » plus réel qui se profile, non pas un « habitant moyen », mais un individu vivant, exigeant, un partenaire presque, qui redonne corps à l'abstraction de la programmation. Les projets retenus apparaissent comme ceux qui ont su le plus explicitement poser une question et proposer des méthodes de conception, des espaces, des lieux pour y répondre. Avançant pour certains, d'autres propositions que la réflexion sur l'objet architectural et urbain, et plaçant ailleurs le rapport maîtrise d'ouvrage-maîtrise d'œuvre-habitants, c'était là, la spécificité de cette session. Nous espérons poursuivre le débat sur ce thème.

Michel Giacobino,
secrétaire permanent du Plan construction

Cet article est un extrait du rapport du jury du PAN 14, dont les projets ont été exposés au Centre Pompidou en juin-juillet 1987. L'organisateur du PAN est le ministère français de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports.

RAPPORT DE LA COMMISSION

Le PAN 14 a réuni 144 concurrents. Dix projets, lauréats et mentionnés, ont été retenus. Cette session du PAN, à travers les thèmes et les tendances qui ont été dégagés, a su aborder des questions fondamentales pour la qualité du logement, et lancer une réflexion qui mérite d'être poursuivie.

La commission instituée par décision du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, pour juger des dossiers présentés à la 14^e session du Programme d'architecture nouvelle a siégé les 27 janvier, 10 février et 3 mars 1987.

Un groupe d'experts avait au préalable assuré un travail d'analyse des 144 projets sélectionnés. Sur leurs rapports, la commission a examiné chaque proposition. A travers son jugement, s'expriment les tendances qui se sont dégagées de cette session, « L'habitat en questions, type, contexte, modification ».

La commission a délibéré en fonction des différentes approches et des questions soulevées par le programme de l'appel d'idées :

— produire des logements sociaux de qualité, c'est considérer la demande, capter l'évolution différenciée des modes de vie (individus, partenaires familiaux, groupes sociaux, incidences économiques...) qui induit la diversité des modes d'habiter, et celle de leurs transcriptions spatiales. C'est aussi prendre en considération les solutions apportées dans la programmation et la gestion ;

— axer sur « l'usage » au sens de recherche de satisfaction des habitants, comme sur la vraisemblance économique du projet, la conception du logement est le produit d'une démarche comprenant l'ouverture au contexte, au sens large du terme — à l'intention urbaine, au patrimoine, à la mémoire, et aux possibles évolutions de technologie comme de société ;

— les technologies avancées, les modes constructifs nouveaux, les produits industrialisés empruntés parfois aux autres domaines de la construction sont interpellés, afin d'intervenir comme éléments de solution au traitement et à l'organisation de l'espace du logement.

suite en page 20 ►